

Cour 5

PRÉSENTATION DES CITATIONS ET DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**chargée de la matière :
Dr. SRITI Leila**

**Matière : Initiation à la Rédaction d'un
Mémoire en Architecture**

Master I: Architecture

Département d'architecture,
Université Mohamed KHIDER



Introduction

- Le développement d'une idée ou d'une recherche est toujours basé sur les résultats et les conclusions de travaux antérieurs.
- Ces travaux sont des documents scientifiques, professionnels et de vulgarisation qui seront utilisés dans leur intégralité ou bien dont un extrait sera cité ou paraphrasé.
- Par conséquent, certaines de ces références feront l'objet d'une note en bas de page et figureront dans une bibliographie en fin de travail avec tous les autres documents qui auront servi à sa rédaction.



QU'EST-CE QU'UNE BIBLIOGRAPHIE ?

- Une bibliographie recense TOUS les documents utilisés lors de la rédaction d'un travail (thèse; mémoire, rapport de stage, TFE, ...).
- Ces documents peuvent être issus du circuit commercial (sous forme de livre, revue ou brochure) ou non commercial (ce que l'on appelle la « littérature grise » : études, mémoires, thèses, ...).



L'utilité d'une bibliographie

- Elle permet d'identifier les différents documents (livres, revues, sites Internet, ...) utilisés pour la rédaction d'un travail.
- Elle permet de démontrer la connaissance du sujet ou du domaine de recherche
- Elle permet au lecteur d'approfondir ou de compléter le travail de recherche sur le sujet traité.
- Elle permet de reconnaître les personnes qui ont développé les idées sur lesquelles la recherche est appuyée

Les caractéristiques d'une bibliographie

- Elle doit être présentée de façon **normalisée** (contenir des données rigoureuses agencées selon un ordre déterminé avec une ponctuation précise).
- Elle se présente en fin de travail.
- Les références bibliographiques sont **rédigées différemment** selon le **type de document** (article, livre, ...) et le **support** (papier, électronique, ...).
- Les **2 méthodes de présentation** les plus utilisées sont : la méthode « **auteur-date** » (d'inspiration anglo-saxonne) et la méthode « **auteur-titre** » (d'inspiration européenne).
- Il existe différentes façons de **classer** les références bibliographiques (selon les types de documents, par sujet ou thématique ...).

COMMENT REDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE ?

- Une bibliographie se construit tout au long du travail de recherche. Il est important de noter au fur et à mesure les références des documents utilisés afin de ne pas en oublier et d'être complet (voir fiche bibliographique et fiche documentaire).
- On doit relever toutes les informations concernant les documents consultés . Ces informations se situent à différents endroits selon le support (support papier: livre, revue,... ou support électronique: Site Internet, page web, ...)

Une bibliographie se construit tout au long du travail de recherche.

La fiche bibliographique d'un volume

<i>Front de libération du Québec</i>		<i>Dominique Tremblay</i>
<i>Ideologie</i>		
<i>322.4209714</i>	<i>LAURENDEAU, Marc (1974).</i>	
<i>L 379</i>	<i>Les Québécois violents.</i>	
<i>2</i>	<i>Montréal, Les Éditions du Boreal Express,</i>	
	<i>240 p.</i>	

Informations relevées

Auteur	Brigitte Herlin, Martine Fontaine, Ariane-Valérie Faure, Pascale Jolliet Garioud Armand (collaborateur) Chambraud Eric (collaborateur) Cousin Marie-Noëlle (collaborateur)
Titre	Pharmacologie
Mention d'édition	3 ^e édition
Editeur et lieu	Elsevier Masson
Année	2007
Nombre de pages	302 p.
Collection	Coopérations actuelles de

Une bibliographie se construit tout au long du travail de recherche.

Figure 5.3
La fiche bibliographique d'un article

<i>Sciences Humaines</i>	<i>Claude Simard</i>
<i>Avenir</i>	
<i>RISJ, Christine.</i>	
<i>« Quel avenir pour les sciences humaines et sociales? ».</i>	
<i>Québec Science.</i>	
<i>vol. 29, n° 1 (septembre 1990).</i>	
<i>p. 22-26.</i>	

Informations relevées

Auteur	Léonard Aucoin
Titre de l'article	La prévention et la gestion des maladies chroniques sont des priorités
Titre de la revue	Perspective infirmière
Volume, numéro	Vol. 5, n° 2
Date (mois et année)	Novembre / décembre 2007
Pages	p. 26 29



I. CITATIONS DANS LE CORPS DU TEXTE

- La citation est un passage, une idée ou un commentaire emprunté à un auteur pour illustrer ou appuyer le travail de recherche.
- C'est par la citation que l'on reconnaît la propriété intellectuelle. Cette citation implique la lecture du document.

I. CITATIONS DANS LE CORPS DU TEXTE

- Il faut insérer les citations courtes entre guillemets directement dans le texte.

Exple

- Dans l'introduction de son ouvrage *L'architecte, le prince et la démocratie*, le critique d'art et d'architecture Michel Ragon (1977, p.6) affirme que « l'architecture est toujours le domaine réservé du prince [...]. Et cette idée que l'architecture est faite par le prince et pour le prince (que ce prince soit d'État ou d'église) restera sous-jacente dans toute l'histoire de l'architecture ».
- En ce qui concerne les citations de plus de trois lignes, il faut les dégager du texte et les présenter en retrait et à simple interligne.



I. CITATIONS DANS LE CORPS DU TEXTE

- En ce qui concerne les citations de plus de trois lignes, il faut les dégager du texte et les présenter en retrait et à simple interligne.

Exple

- Sidi Boubaker (1977, p.6) affirme que :
 - « La maison reste toujours le noyau essentiel et central où sont enregistrés les gestes, éléments, circonstances de la vie des populations. Elle cumule en soi une telle richesse d'informations, dépassant la stricte enceinte architecturale, qu'elle permet une lecture non seulement des formes, mais des gestes, non seulement de ses espaces intimes, mais des paysages et des lieux qu'elle définit par sa présence. »

2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références

- Le développement d'une idée ou d'une recherche est toujours basé sur les résultats et les conclusions de travaux antérieurs. La démarche entreprise dans un mémoire ou une thèse par les lectures, expériences et conclusions doit être reflétée dans la liste de références et plus largement dans la bibliographie.
- Dans la liste de références, il faut **répertorier chacun des ouvrages cités dans le texte** et les présenter de manière uniforme, complète et intelligible. Les règles de présentation des citations et des références bibliographiques doivent être respectées.



2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (suite)

- La rédaction des références bibliographiques permet l'**identification** et la **localisation** des documents utilisés lors de la recherche.
- La référence bibliographique varie selon le type de document (livres, articles de revues, sites web ou autres) mais certains éléments sont indispensables tels que **l'auteur, titre** du document, **année** de parution.
- Ces éléments doivent respecter un ordre précis selon le style utilisé.

3. Document en format électronique

- L'accès à l'information en format électronique est une réalité dont il faut tenir compte lors de la rédaction de la thèse.
- L'information électronique peut être éphémère (temporaire). Lors de la rédaction, une information jugée essentielle est disponible en ligne, mais peut aussi, dans un futur proche, ne plus être accessible.
- Une preuve solide de l'existence d'une telle référence est donc nécessaire. On doit ajouter à **la référence bibliographique d'un document en format électronique la date de consultation du document, la source du document ou l'adresse URL du document.**
- Il est conseillé de faire une copie papier de la page Web consultée à titre de preuve. Si le document cité est disponible en format électronique et en format papier, il est recommandé l'utilisation du format papier pour la rédaction de la référence bibliographique.



4. **STYLE APA**

- Dans le cadre de la rédaction d'un essai, d'un mémoire ou d'une thèse, l'utilisation de l'adaptation en français du style APA (auteur- date) est recommandé.
- Le style APA (the American Psychological Association) est utilisé pour les références bibliographiques en format papier.

4.1 Citations

- Le style APA utilise la méthode « auteur-date » pour les citations dans le texte.
- Après l'information donnée ou citée, mettre entre parenthèses le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) et la date de publication séparée par une virgule.
- Voici des exemples de citations.

4.1 Citations

- Selon la méthode APA (auteur, date), on ne retrouve dans le texte que la mention des auteurs et de la date de parution du document. On indiquera entre parenthèses, à la fin d'une phrase, l'auteur du document qui en a inspiré le contenu, par exemple (Bouthat, 1993).
- Ou, encore, on introduira l'idée

4.1 Citations

- Ou, encore, on introduira l'idée par des formules du type : « Selon Bouthat (1993) » ou « Bouthat (1993) montre que... ». Si l'on se réfère à plusieurs documents d'un même auteur, on ajoute les années du document dans la parenthèse : (Mongeau, 1982, 1993, 1996, 1997, 2001). Si l'on se réfère à plusieurs documents à la fois pour une même idée, on les indique dans la parenthèse : (Bouthat, 1993 ; Mongeau, 2007).
- Normalement, on liste l'ensemble des auteurs à la première citation. Ensuite, on abrège la liste. Par exemple, on écrira (Mongeau, Saint Charles et Tremblay, 2006) la première fois qu'on fera référence à ce texte, ensuite on écrira (Mongeau et al., 2006).

4.1 Citations

- Lorsque l'auteur n'est pas un individu mais une institution ou une organisation, on indique le nom de l'institution ou de l'organisation à la place de celui de l'auteur, par exemple (Département de communication sociale et publique de l'UQAM, 2004).
- Les références complètes sont listées à la fin du mémoire dans la section Liste des références. (Bibliographie). S'il y a plusieurs documents du même auteur publiés la même année dans la liste des références, on ajoute une lettre à la suite de l'année dans la liste des références et dans la citation, par exemple (Bouthat, 1993c).

Exemples de citations

Un auteur

Mentionné dans le texte - *Exemple*: Megzari (1987) confirme

Non mentionné dans le texte - *Exemple*: Les expériences confirment (Megzari, 1987)

Plusieurs documents cités du même auteur et parus la même année, distinguez en ajoutant après l'année une lettre minuscule (a, b, c, etc.)

Exemple: (Megzari, 1987a)...(Megzari, 1987b) ...(Megzari, 1987c)

Pour faciliter le repérage, la page citée peut être inscrite après la date

Exemple: (Megzari;1987, p.17)

Références multiples

Auteurs mentionnés par ordre chronologique

Exemple: Certains auteurs (Boivin et Saucet, 1982; Megzari, 1987) affirment...

Exemples de citations

Plusieurs auteurs

Deux auteurs - *Exemple*: (Poitras et Martinu, 2000)

Plus de 2 auteurs - *Exemple*: (Bentoumi et al., 2004)

La première fois que vous citez plus de deux auteurs dans un texte, mettre les noms des auteurs, la 2e fois que vous citez ces mêmes auteurs utiliser cette forme (Bentoumi et al., 2004)

Auteurs ayant le même patronyme (nom de famille)

Mentionné dans le texte, ajoutez l'initiale avant le nom - *Exemple* : A. Megzari (1987) confirme ou O. Megzari (2002) soutient que

Non mentionné dans le texte - *Exemple* : (Megzari, A., 1987) ou (Megzari, O., 2002)

Organisme

Exemple: (Ordre des Ingénieurs du Québec [OIQ], 2002)

Si le nom de l'organisme est d'une certaine longueur, l'inscrire au long la première fois qu'il est cité, suivi du sigle entre crochets. La deuxième fois qu'il est cité, utiliser le sigle. Il faut cependant que ce sigle soit connu ou significatif. La deuxième fois : (OIQ, 2002)

4.2 Références bibliographiques

- La **liste de références** ou la bibliographie est placée **à la fin du texte** et les références sont classées alphabétiquement par ordre d'auteur.
- Lorsqu'on réfère à plusieurs articles du même auteur, mettre par ordre chronologique, du plus ancien au plus récent.
- Cependant lorsqu'on réfère à plusieurs articles du même auteur parus la même année, il faudra suivre l'ordre de citation dans le texte.
- Ex. (Megzari, A. (1987a) ... (Megzari, A. (1987b)).

4.2.1 Livres

Papier

Nom de l'auteur, Initiale. (Année). *Titre de l'ouvrage* (édition). Lieu de publication: Éditeur.

Exemple: Brydson, J. A. (1999). *Plastics Materials* (7e éd.). : Butterworth-Heinemann.

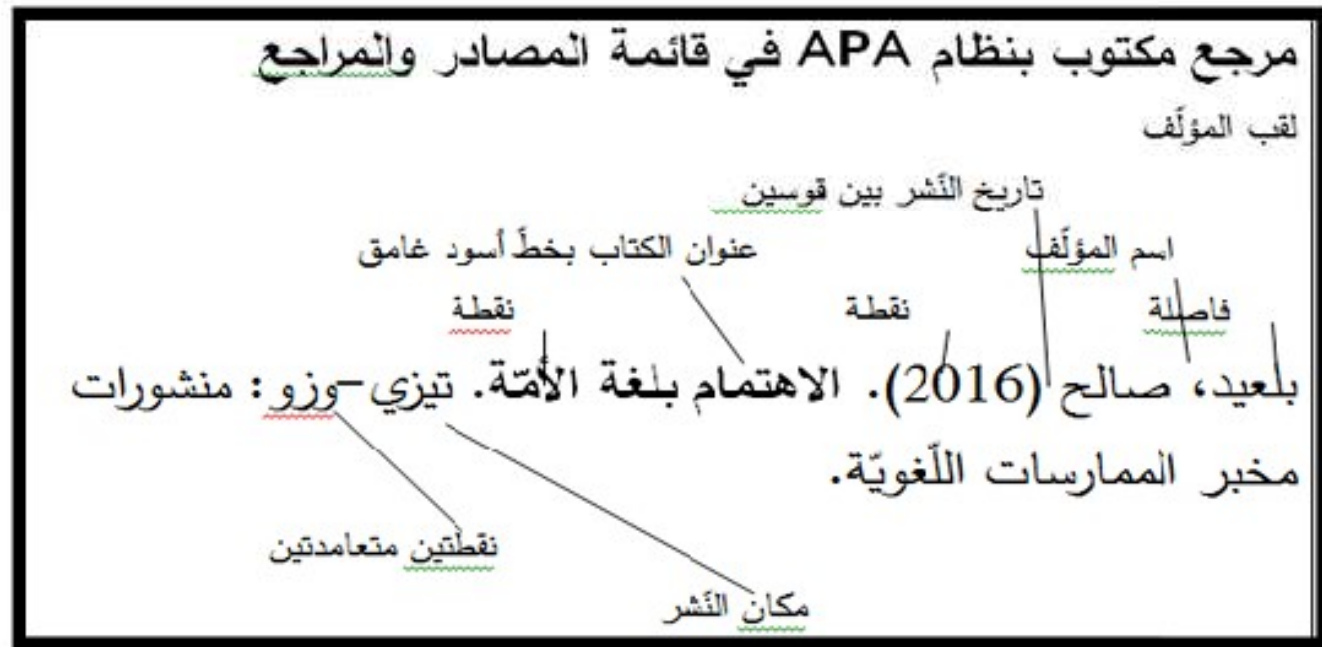
Ressources électroniques

Nom de l'auteur, Initiale. (Année). *Titre de l'ouvrage* (édition). Lieu de publication: Éditeur. Consulté le ..., tiré de Source du document: URL

Exemple: Solter, N., & Kleper, S. (2006). *Professional C++*. : Wiley. Consulté le 6 juin 2006, tiré de Books 24X7: <http://library.books24x7.com>

4.2.1 Livres

أمثلة توضيحية على نمط APA



4.2.2 Chapitres de livre ou articles d'encyclopédie

Papier

Nom de l'auteur, Initiale. (Année). Titre du chapitre ou de l'article. In Auteur secondaire ou Éditeurs, *Titre de l'ouvrage* (Édition, Volume, pages où est situé le chapitre ou l'article). Lieu de publication: Éditeur.

Exemple: Nam, T.-H. (2000). Ti-Ni-Mo shape-memory alloys for medical applications. In L'H. Yahia (éd.), *Shape Memory Implants* (pp. 89-128). : Springer.

Ressources gratuites sur Internet

Nom de l'auteur, Initiale. (Année où mise à jour de la page). Titre du chapitre ou de l'article. In Auteur secondaire ou Éditeurs, *Titre de l'ouvrage* (Édition. Volume, pages où est situé le chapitre ou l'article). Lieu de publication: Éditeur. Consulté le ..., tiré de URL

Exemple: Paschotta, R. (2007). Photonic crystal fibers. In *Encyclopedia of Laser Physics and Technology*. Consulté le 10 janvier 2007, tiré de <http://www.rp-photonics.com/encyclopedia.html>

4.2.3 Articles de revues

Papier

Nom de l'auteur, Initiale. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, *Volume*(numéro),
Pagination.

Exemple : Déziel, E., Comeau, Y., & Villemur, R. (1999). Two-liquid-phase bioreactors for enhanced degradation of hydrophobic/toxic compounds. *Biodegradation*, 10(3), 219-233.

Ressources électroniques de la Bibliothèque (NOTE 2)

Nom de l'auteur, Initiale. (Année). Titre de l'article [Version électronique]. *Titre de la revue*,
Volume(numéro), Pagination.

Exemple : Oncescu, F., Lakis, A. A., & Ostiguy, G. (2001). Investigation of the stability and steady state response of asymmetric rotors, using finite element formulation [Version électronique]. *Journal of Sound and Vibration*, 245(2), 303-328.

Ressources gratuites sur Internet

Nom de l'auteur, Initiale. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, *Volume*(numéro),
Pagination. Consulté le ..., tiré de URL

Exemple: Yamada, T., & Inoue, T. (2005). Influence of phosphorus runoff from agricultural areas on enclosed sea downstream. *Journal of Water and Environment Technology*, 3(2), 157-164. Consulté le 6 juin 2006, tiré de
<http://www.jstage.jst.go.jp/article/jwet/3/2/157/> pdf

NOTE 2 : Lorsque l'article a été consulté en format électronique seulement, mais qu'il est aussi disponible en version papier, ajouter après le titre de l'article [Version électronique].

4.2.4 Communications de conférence publiées

Papier

Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication). Titre de la communication. *Titre des actes*, (Volume, Pagination). Lieu de publication: Éditeur.

Exemple : Agusti, M., & Valiente, J.M. (2003). Feasibility of using wavelet based pyramidal analysis for visual content image description. *Proceedings of the 3rd IASTED International Conference Visualization, Imaging and Image Processing, Benalmádena, Espagne* (Vol. 2, pp. 569-574). Calgary, Alta: Acta Press.

Ressources électroniques de la Bibliothèque (NOTE 4)

Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication). Titre de la communication [Version électronique]. *Titre des actes*, (Volume, Pagination). Lieu de publication: Éditeur.

Exemple : Petja, B. M., Malherbe, J., & van Zyl, D. (2004). Using satellite imagery and rainfall data to track climate variability in [Version électronique]. *IGARSS 2004. 2004 IEEE International Geoscience and Remote Sensing*, (pp. 597-600). Piscataway, NJ: IEEE.

Ressources gratuites sur Internet

Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication). Titre de la communication. *Titre des actes*, (Volume, Pagination). Lieu de publication: Éditeur. Consulté le ..., tiré de URL

Exemple: Soares, M. (2005). Ergonomics and design: a user-centred design method. *CybErg' 2005 The Fourth International Cyberspace Conference on Ergonomics*. : International Ergonomic Association Press. Consulté le 6 juin 2006, tiré de <http://cyberg.wits.ac.za/cb2005/>

NOTE 4: Lorsque le compte-rendu de la conférence est consulté en format électronique seulement mais qu'il est aussi disponible en version papier, ajouter après le titre du compte-rendu [Version électronique]

4.2.5 Mémoires de maîtrise, master ou Thèses de doctorat

Papier

Nom de l'auteur, Initiale. (Année de dépôt). *Titre du mémoire ou de la thèse*. Type de document (NOTE 5), Établissement de soutien, ville, province, pays.

Exemple : Laverdure, L. (1983). *Gravimétrie de la ceinture volcanique de l'Abitibi*. M.Sc.A. inédit. École Polytechnique de Montréal (NOTE 6), Québec, Canada.

Ressources électroniques de la Bibliothèque

Nom de l'auteur, Initiale. (Année de dépôt). *Titre du mémoire ou de la thèse* (Type de document, Établissement de soutien, ville, province, pays). *Dissertations Abstracts International* (NOTE 7), *Volume*(numéro), no. de la page. (UMI No. ...). Consulté le ..., tiré de Source du document.

Exemple : Barbeau, B. (2004). *Effets différenciés et confondus de la qualité de l'eau sur l'efficacité de la désinfection des eaux potables* (Ph.D., École Polytechnique de Montréal, Québec, Canada). *Digital Dissertations Abstracts, B 65*(5), 2520. (UMI No. AAT NQ92152). Consulté le 6 juin 2006, tiré de Proquest Dissertations and Theses.

Ressources gratuites sur Internet

Nom de l'auteur, Initiale.(Année de dépôt). *Titre du mémoire ou de la thèse* (Type de document, Établissement de soutien, ville, province, pays). Consulté le ..., tiré de URL

Exemple : Latrassé, L. (2006). *Conception, caractérisation et applications des plasmas micro-onde en configuration matricielle* (Ph.D., Université Joseph Fourier, Grenoble, France). Consulté le 15 janvier 2007, tiré de http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/12/39/11/PDF/These_Louis.pdf

NOTE 6 Lorsque le nom de la ville fait parti du nom de l'établissement de soutien, ne pas le répéter.

NOTE 7 Inscrire *Master's Theses Abstract International* lorsqu'une maîtrise est citée.

4.2.6 Rapports techniques

Papier

Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication). *Titre du rapport* (Numéro d'identification du rapport). Lieu de publication: Éditeur.

Exemple : Lefebvre, L. A., Lefebvre, É., & Le Huel, A. (1992). *La gestion de la technologie : un choix ou une nécessité?* (EPM/RT-92/31). Montréal: Éditions de l'École Polytechnique.

Ressources gratuites sur Internet

Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication). *Titre du rapport* (Numéro d'identification du rapport). Lieu de publication: Éditeur. Consulté le ..., tiré de URL

Exemple : National Renewable Energy Laboratory. (1998). *Biodiesel research progress, 1927-1997*(NREL/SR 580-24433). Golden, Colorado: National Renewable Energy Laboratory. Consulté le 6 juin 2006, tiré de <http://www.osti.gov/bridge/>

4.2.8 Normes

Papier

Nom de la collectivité auteure. (Année de publication). *Titre de la norme*. Type de document et pays d'origine ou organisation émettrice de la norme et numéro d'identification de la norme.

Exemple : Conseil canadien des normes. (1995). *Plastic garbage bags = Sacs à déchets, en plastique*. Conseil canadien des normes, CAN/CGSB-156.1.

Ressources gratuites sur Internet

Nom de la collectivité auteure. (Année de publication). *Titre de la norme*. Type de document et pays d'origine ou organisation émettrice de la norme, numéro d'identification de la norme. Consulté le..., tiré de URL

Exemple : Department of Defense Standards. (1985). *Sleeping bag, extreme weather (down and polyester batting)*. U.S. Department of Defense Standards, MIL-S-43880C(1). Consulté le 6 juin 2006, tiré de <http://assistdocs.com/>

4.2.9 Sites Web


Nom de l'auteur, Initiale. (Année de publication ou de mise à jour). *Titre de la page*. Diffuseur du site. Consulté le ..., tiré de URL

Exemple : Ordre des ingénieurs du Québec. *Lois et règlements entourant la pratique du génie au Québec*. Ordre des ingénieurs du Québec. Consulté le 18 août 2006, tiré de <http://www.oiq.qc.ca/>

4.2.10 Logiciels

Nom de l'auteur, Initiale ou Nom de la collectivité. (Année ou version). *Nom du logiciel*. [Logiciel]. Lieu de publication: éditeur.

Exemple : Machina sapiens. (2000). *Le correcteur 101. Version 4.0.* [Logiciel]. Montréal, Qc.: la Cie.



4.3 Utilisation d'un logiciel de gestion bibliographique

- La révision de la liste des références citées dans le texte et sa mise en forme sont une étape difficile. Cette tâche peut être grandement facilitée par l'utilisation d'un logiciel de gestion bibliographique comme Endnote, Zotero, Mendely... ou par un souci constant de bien prendre en note chacune de ses références tout au long du travail de rédaction.